M~Pe-r~
~ l.tv R~ t,tw 6~ A~è-5,, ~ N~ U~

Pe-r~M~c;f
~ R~ c;f 13~
ftr~U~N~

70ème SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

TRAVAUX DE LA SIXIEME COMMISSION

POINT INTITULE "MESURES POUR ELIMINER LE TERRORISME INTERNATIONAL"

Intervention
de

S.E.M. JEAN-FRANCIS R. ZINSOU

AMBASSADEUR REPRESENTANT PERMANENT DU BENIN AUPRES DES NATIONS UNIES A NEW YORK

New York, 14 Octobre 2015

125 East 38th Street, New York NY 10016 - Tel: 212 684 1339 - Fax: 646 790 3556 Email: heninewyork@gmail. corn

2

Monsieur le Président,

Je voudrais avant tout, vous féliciter pour votre élection à la présidence de la 6ème Commission
et vous assurer du plein soutien de ma délégation dans vos efforts en vue d'assurer des délibérations fructueuses à nos assises. Je félicite également les autres membres du Bureau.

Le Bénin s'aligne sur la déclaration faite par la République Islamique d'Iran au nom du Mouvement des Pays Non alignés et sur celle prononcée au nom du Groupe Africain par l'Afrique du Sud et souhaiterait, par ma voix, faire certaines observations à titre national.

Ma délégation remercie le Secrétaire Général de l'ONU pour son Rapport sur la lutte contre le terrorisme international et salue la qualité de ses analyses en ce qui concerne les nouvelles tendances du fléau et les moyens de son éradication.

Monsieur le Président,

Le terrorisme international constitue l'un des défis majeurs pour la Communauté internationale.
Elle n'a cessé d'y rechercher les réponses idoines à la mesure des préjudices portés à l'Humanité par ce fléau. Il s'est en effet affirmé par ses actes empreints de barbarie comme un ennemi commun de l'Humanité. Ses méthodes et ses mutations récentes ont considérablement accru sa capacité de nuisance comme le démontre l'impact des entités comme l'Etat Islamique et Boko Haram.

Le Bénin se félicite de ce qu'un nombre important de dispositions légales ait déjà été mis en place au niveau des Nations

4

Symposium sur l'éducation à la Paix et au Développement par et